

# Certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



Ecocert Canada confirme par la présente que :

## NORSECO S.E.C.

2914, boulevard Curé-Labelle, Laval, Quebec, H7P 5R9, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme :

## Régime Bio Canada (COR) \*



Pour les étapes de production / activités:  
PREPARATEUR

Certificat délivré le 30 janvier 2023

**Ecocert Canada**  
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis,  
Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

**Date d'anniversaire : 10 octobre 2023**

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection annuelle subséquente. Ceci n'est pas une date d'expiration.

Date de la certification initiale : 5 décembre 2005

Le dernier audit a eu lieu le 10 janvier 2023



# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



## NORSECO S.E.C.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Norseco / Whperron**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Semence d'Aneth	Biologique	X	X	
> Semence d'Aubergine	Biologique	X	X	
> Semence de Basilic	Biologique	X	X	
> Semence de Bette à Cardé	Biologique	X	X	
> Semence de Betterave	Biologique	X	X	
> Semence de Brocoli	Biologique	X	X	
> Semence de Cantaloup	Biologique	X	X	
> Semence de Carotte	Biologique	X	X	
> Semence de Céleri	Biologique	X	X	
> Semence de Céleri-rave	Biologique	X	X	
> Semence de Chicorée Frisée	Biologique	X	X	
> Semence de Chou Chinois	Biologique	X	X	

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).

- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).

- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 30 janvier 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 2/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



## NORSECO S.E.C.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Norseco / Whperron**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Semence de Chou d'été	Biologique	X	X	
> Semence de Chou d'hiver	Biologique	X	X	
> Semence de Chou Frisé	Biologique	X	X	
> Semence de Chou Kale	Biologique	X	X	
> Semence de Chou Pointu	Biologique	X	X	
> Semence de Chou-fleur	Biologique	X	X	
> Semence de Choux de Bruxelles	Biologique	X	X	
> Semence de Ciboulette	Biologique	X	X	
> Semence de Citrouille	Biologique	X	X	
> Semence de Concombre Européen	Biologique	X	X	
> Semence de Concombre	Biologique	X	X	
> Semence de Coriandre/Cilantro	Biologique	X	X	

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).

- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).

- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 30 janvier 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)



# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



## NORSECO S.E.C.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Norseco / Whperron**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Semence de Cornichon de Serre	Biologique	X	X	
> Semence de Courge d'été	Biologique	X	X	
> Semence de Courge d'hiver	Biologique	X	X	
> Semence de Courge Zucchini	Biologique	X	X	
> Semence de Fenouil	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Aneth	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Basilic	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Betterave Rouge	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Blé	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Brocoli	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Chou Kale	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Chou Rouge	Biologique	X	X	

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).

- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).

- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 30 janvier 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 4/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



## NORSECO S.E.C.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Norseco / Whperron**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Semence de Germe Coriandre	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Cresson Frisé	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Fenouil	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Fenugrec	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Haricot Mung	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Haricot	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Lentille Française Verte	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Lentille Rouge	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Lentille Verte	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Luzerne	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Pois Chiche	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Pois Maple	Biologique	X	X	

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 30 janvier 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 5/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



## NORSECO S.E.C.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Norseco / Whperron**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Semence de Germe Pois	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Radis	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Roquette	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Tournesol	Biologique	X	X	
> Semence de Germe Trèfle Rouge	Biologique	X	X	
> Semence de Laitue Boston	Biologique	X	X	
> Semence de Laitue Frisée	Biologique	X	X	
> Semence de Laitue Romaine	Biologique	X	X	
> Semence de Maïs Sucré	Biologique	X	X	
> Semence de Melon d'eau	Biologique	X	X	
> Semence de Moutarde	Biologique	X	X	
> Semence de Navet de Jardin Blanc	Biologique	X	X	

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 30 janvier 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 6/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



## NORSECO S.E.C.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Norseco / Whperron**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Semence de Persil Frisé	Biologique	X	X	
> Semence de Persil Italien	Biologique	X	X	
> Semence de Piment de Serre	Biologique	X	X	
> Semence de Piment Doux	Biologique	X	X	
> Semence de Poireau	Biologique	X	X	
> Semence de Radis	Biologique	X	X	
> Semence de Roquette Sauvage	Biologique	X	X	
> Semence de Thym d'hiver	Biologique	X	X	
> Semence de Tomate Cerise	Biologique	X	X	
> Semence de Tomate de Serre	Biologique	X	X	
> Semence de Tomate Italienne	Biologique	X	X	
> Semence de Tomate Raisin	Biologique	X	X	

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 30 janvier 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 7/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



## NORSECO S.E.C.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Norseco / Whperron**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Semence de Tomate	Biologique	X	X	
> Semence d'Échalote Française	Biologique	X	X	
> Semence d'Épinard	Biologique	X	X	
> Semence d'Escarole	Biologique	X	X	
> Semence d'Oignon à Botteler	Biologique	X	X	
> Semence d'Oignon	Biologique	X	X	
> Semence d'Origan	Biologique	X	X	
> Semence Eazy Leaf Feuille de Chêne	Biologique	X	X	
> Semence Eazy Leaf	Biologique	X	X	

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 30 janvier 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 8/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé



# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91339-Z-291610-2023



**NORSECO S.E.C.**

**Régime Bio Canada (COR) \***

Site(s) de production couvert(s) :

> 2914, boulevard Curé-Labelle, Laval, Quebec, H7P 5R9, CANADA

---

Certificat délivré le 30 janvier 2023

**Ecocert Canada**

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 9/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé